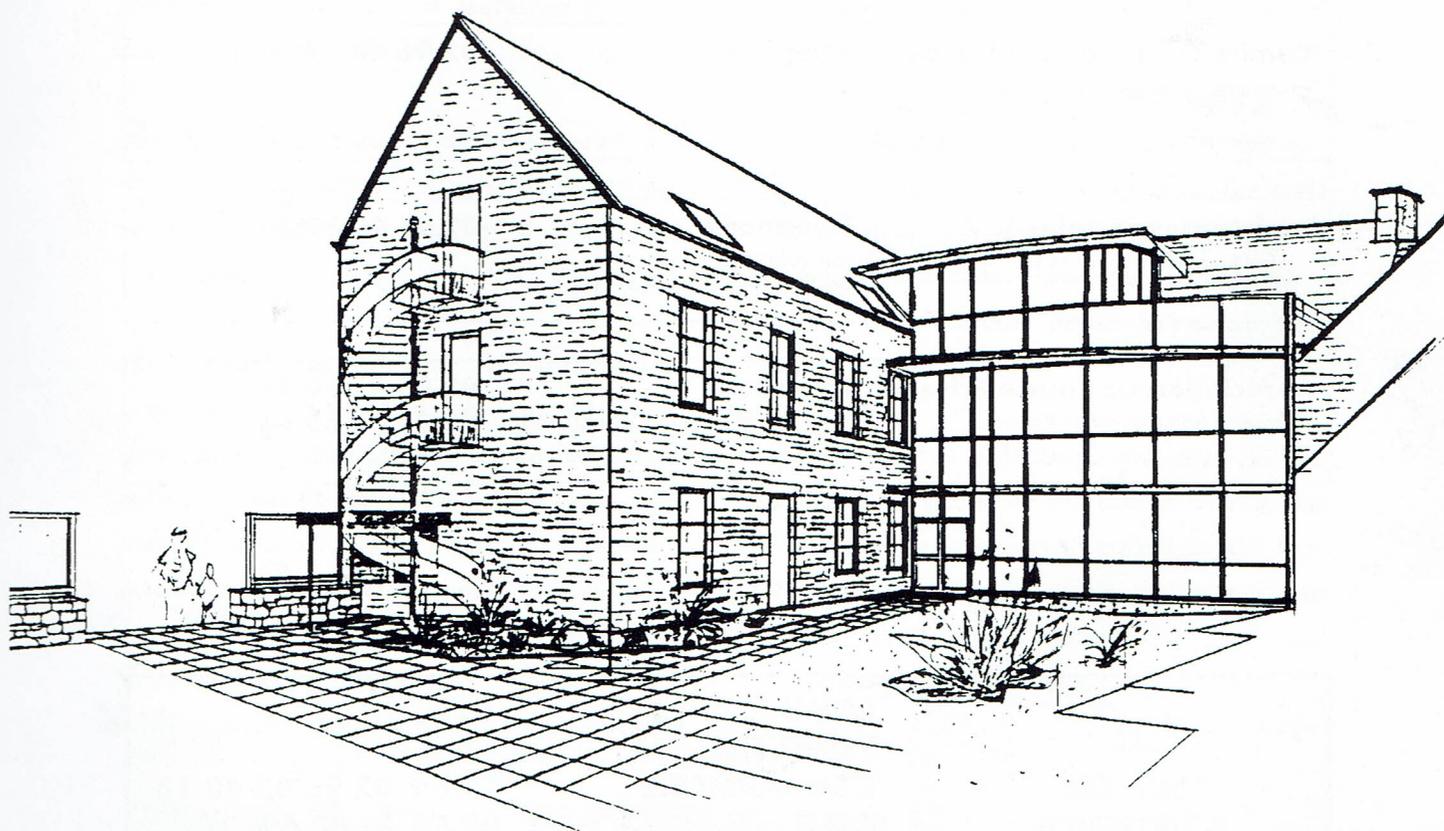


BOURBRIAC

N° 32

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
JANVIER 1999



Sommaire du numéro 32

Sommaire	page 2	ICAR	page 11
Numéros utiles	page 2	Comité Tiers-monde	page 11
Editorial	page 3	La future déchetterie	page 12
Restauration du vitrail de l'église	page 4	Le recensement 1999	page 14
L'état-civil 1998	page 6	La vie communale en 1998	page 15
Vie pratique	page 8	Salle des Forges : calendrier 99	page 16

Quelques numéros utiles

Mairie de Bourbriac ouverte du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, et le samedi matin	Téléphone	02 96 43 40 21
	Télécopie	02 96 43 60 17

Communauté de Communes bureau ouvert les lundi, mardi et mercredi, de 13 h. 45 à 17 h. 30 et le vendredi de 14 h. à 17 h. 15	Téléphone et télécopie	02 96 43 60 11
		(avec répondeur)

Comité Cantonal d'Entraide bureau ouvert de 8 h. 30 à 12 h. 00 et de 14 h. 00 à 17 h. 00, fermé les mercredi et samedi	Téléphone	02 96 43 49 28

Assistants sociales Centre Médico-social de GUINGAMP	Téléphone	02 96 40 10 30
		voir rubrique «permanences en mairie»

Association La Courte Echelle Centre Administratif de Bourbriac	Téléphone	02 96 43 69 45
	Télécopie (avec répondeur)	02 96 43 69 46
	E-mail (courrier électronique)	La.Courte.Echelle@wanadoo.fr

LES SERVICES D'URGENCE	SAMU	15
	POMPIERS	18
	GENDARMERIE	17 ou 02 96 43 40 18
	E.D.F.	02 96 43 80 69
	CENTRE ANTI POISON	02 99 59 22 22

Editorial

*L'*année qui débute est l'occasion de présenter et former des vœux...
Au nom de vos élus, je veux donc vous souhaiter une bonne et heureuse année 1999, la réussite de vos projets et la concrétisation de vos espérances.

A la place qui est la leur, les conseillers municipaux se sont efforcés au cours de l'année écoulée de répondre aux aspirations de la population et de préparer l'avenir.

Je rappellerai pour mémoire l'agrandissement tant attendu de la salle omnisports, la réalisation d'une rue, le programme d'entretien de la voirie, l'amélioration des bâtiments communaux : tout ceci a contribué à améliorer notre cadre de vie.

Au-delà de cet aspect strictement matériel, la prise en compte des besoins de la vie associative a permis à celle-ci de s'exprimer convenablement.

La reconnaissance de l'action municipale s'est d'ailleurs trouvée distinguée par l'attribution du " Trophée départemental des communes " pour la réalisation du Centre administratif ainsi que d'un quatrième prix départemental de fleurissement.

D'ores et déjà, les grandes lignes de nos politiques communales sont arrêtées pour les

deux années à venir. Les efforts porteront sur la continuation de l'aménagement du bourg par la réalisation de rues, sur les programmes d'entretien de voirie (près de 6 kilomètres en 1999).

Le succès rencontré par les programmes de lotissements de Kerulion et Pors Gouriou va nous conduire rapidement à ouvrir un nouveau chantier conduisant à la viabilisation de dix-huit lots. Ceci permettra, nous l'espérons, l'arrivée d'une population nouvelle.

A cet égard, le recensement général de la population, qui doit intervenir au mois de mars prochain, sera un bon indicateur de la vitalité communale.

Le devenir de notre école maternelle et du restaurant scolaire sera au centre des réflexions du conseil municipal dans les mois qui viennent. La décision définitive sur la nature du chantier à conduire (restructuration ou construction) devra intervenir sous peu.

Aux vœux très personnels qui vous étaient adressés au début de ces lignes, il convient donc d'en ajouter d'autres, collectifs cette fois, il faut souhaiter le succès aux projets de l'année et une bonne réussite à la commune de Bourbriac tout entière.

Le maire

EGLISE SAINT-BRIAC RESTAURATION DE LA VERRIERE ORIENTALE

La fenêtre orientale de l'église Saint-Briac vient de faire l'objet d'une campagne de travaux de restauration importante sous la direction de M.S. de PONTAUD, architecte en chef des monuments historiques du département des Côtes-d'Armor.

Cette fenêtre monumentale qui a été percée dans le chevet plat roman est fermée par une verrière datant de 1880, époque pendant laquelle l'abbé François LE GOFF était curé de Bourbriac (1877-1882). Elle était alors fermée par un mur en briques que dominait à l'intérieur une énorme statue de Saint-Briac.

Les travaux de maçonnerie et de pierre de taille, réalisés par l'entreprise LEFEVRE (installée à Pordic dans les Côtes-d'Armor), ont consisté à changer toutes les pierres dégradées par le temps mais aussi par la rouille des barlotières (barres métalliques horizontales qui supportent les vitraux). Chaque pierre a été taillée manuellement et les structures métalliques ont été scellées dans le granit à l'aide de plomb coulé sur place.

La restauration des vitraux, réalisée par l'atelier H.S.M. (installé à Quintin dans les Côtes-d'Armor) a consisté à déposer cha-

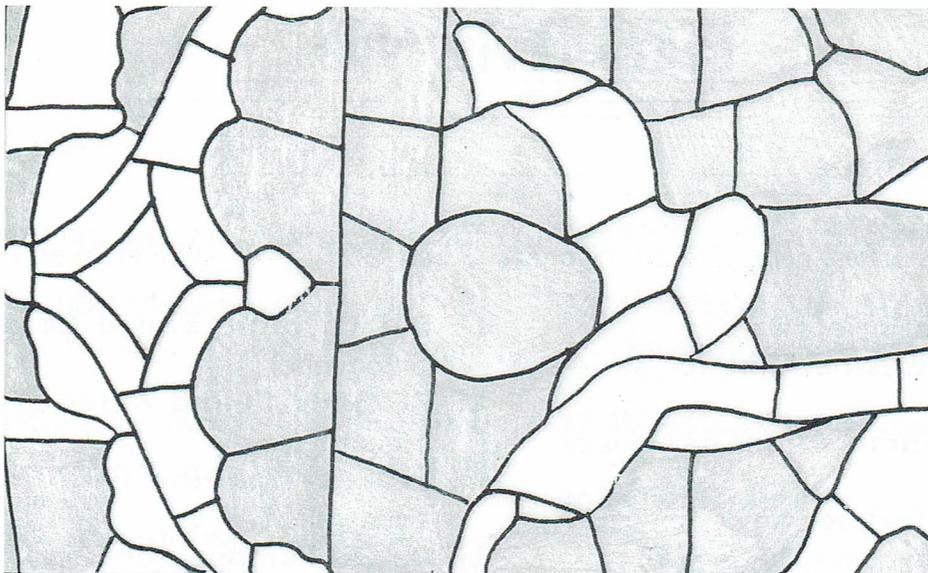
que panneau. Les 48 panneaux rectangulaires (constitués d'environ 70 pièces de verre) ainsi que les 40 mouchettes (panneaux en forme de larmes remplissant le réseau supérieur de la baie) ont chacun été démontés à l'atelier sur table lumineuse. Chaque pièce de verre a été nettoyée, recollée lorsqu'elle était cassée, doublée par un verre blanc de renfort pour les plus dégradées. Les pièces dont la peinture avait disparu ont été selon les cas complétées ou refaites. Enfin, l'ensemble du réseau de plomb a été refait à neuf.

Les travaux de serrurerie réalisés par l'entreprise CREZE (installée à Saint-Jacques de la Lande en Ille-et-Vilaine) ont consisté à gratter et à traiter les barlotières conservées et à réaliser sur mesure tous les autres éléments permettant de maintenir en place les panneaux de vitraux, éléments qui étaient rongés à cœur par la rouille.

L'ensemble des opérations s'est déroulé sur six mois, en raison essentiellement de la minutie nécessaire à chaque opération et de la surface très importante des vitraux. Les échafaudages ont pu être déposés dans les délais pour rendre le chœur de l'église à la paroisse pour Noël, permettant ainsi à chacun de pouvoir contempler le travail réalisé.

L'illustration ci-contre montre l'état d'un panneau avant et après restauration, le schéma permettant de repérer les verres repeints ou refaits à neuf.

On voit ainsi la qualité du travail accompli, mais aussi la minutie du travail.



Relevé du panneau n° E8
repérage des verres repeints
ou refaits à neuf



Photo du panneau N° E8
état après restauration



Photo du panneau N° E8
état avant restauration

ETAT - CIVIL 1998

Les naissances

20 naissances ont été enregistrées cette année (33 en 1997, 27 en 1996 et 26 en 1995)

BLANDIN Marjorie, Hent Dré

BOUSMINA Yassine Allal, rue du Télégraphe

BROBAND Efflam, 41, rue de Goas ar Mogn

CAPITAINE Maxime, rue du Tumulus

CARRE Jérémy, place du Centre

COUPET Léopold Olivier, rue de l'Armor

DECLA Laura, rue de l'Armor

GUEGAN Pierre, Hent Dré

GUYOMARD Danie, Restigou

LAGATTU Fabien Karl, La Villeneuve Cité

LE DU Caroline Enora Coraline, Stanguenat

LE PERSON Céline Manon, Saint-Houarneau

LE PIVERT Tiphaine Guylaine, Le Scoassel

LE TRAOU Romain, Nonénou

LOZAHIC Etienne Marcel René, lotissement de Coat-Liou

MANDROUX Jordan Prosper René, route de Kérien

MARTIN Kévin, Boturon

RANNOU Céline, Cosquer Danouët

REMOND Julien, route de Kérien

SIMON Thomas, Kerguissec

Les mariages

9 mariages ont été célébrés en 1998, plus 3 à l'extérieur (8 en 1997, 16 en 1996 et 13 en 1995)

JAOUEN Jean-Jacques & STEUNOU Catherine (Guerzanguerit - Bourbriac)

LE FOLL Romain & ALLANOU Delphine (31, rue de l'Armor - Bourbriac)

LE GUYADER Christophe (Kerlovraz - Bourbriac) & **CONNAN Maryannick** (Garches - 92)

MORICE Jean-Charles & CORNIC Emmanuelle (Ty-Prit - Bourbriac)

MOUCHNINO Claude (Perros-Guirec) & **LE YAR Christelle** (Kerjoly - Bourbriac)

OMNES Yvon & LE QUELLENEC Stéphanie (Allée Coat Men - Bourbriac)

POUILLE Stéphane (Le Vern - Bourbriac) & **WATTRELOT Catherine** (Lille)

RANNOU Michaël (Kerlec - Bourbriac) & **FAUJOURON Nathalie** (La Trinité - Pléhédél)

RAULT Guy (Ploumagoar) & **LE ROUX Isabelle** (Penker Disquay - Bourbriac)

Les mariages à l'extérieur :

BONICHON Anthony (Rubertel - Bourbriac) & **BARBOTIN Hortense** (Antigny - 85)

COATANTIEC Philippe (Kerlan - Bourbriac) & **BOULARD Isabelle** (Plougrescant)

LE TRAOU Pascal (Nonénou - Bourbriac) & **BLAIS Patricia** (Ploumagoar)

ETAT - CIVIL 1998

Les décès

22 décès ont été enregistrés cette année (34 en 1997, 34 en 1996 et 30 en 1995)

BUGUELLOU Victorine Maria Augustine, Veuve CONNAN, Foyer Logements

COATRIEUX Marie Joséphine Jeanne, épouse ANDRE, route de Coat-Liou

DUGAY Augustine Marie, Veuve JULOU, rue d'Avaugour

GESTIN Maria, Veuve GEFFROY, Foyer Logements

GUILLOU Eugène Joseph Marie, Kervonézou

GUILLOU Gisèle Yvonne, épouse GOUEVIC, rue des Menhirs

LE BAIL Pierre Marie, Foyer Logements

LE FOLL Eugène François Marie, La Villeneuve Cité

LE GUEN Eugénie Marie, Veuve LUCAS, Foyer Logements

LE JEHAN Suzanne Marie Adolphine, Veuve GAUTIER, Foyer Logements

LE MAGOROU Sidonie Marie Pauline, Veuve THORAVAL, Foyer Logements

LE MORELLEC Jean-Baptiste, Cosquer Danouët

MARTIN Emile Marie Noël, Allée Coat Men

MASSON Louise, Veuve GUILLOU, Coz Kastel

MEHU Jean-Louis, Hent Garenn

MORCEL Adrien Marie, Penker Disquay

PHILIPPE Alexis Marie Corentin, Foyer Logements

RIVOALAN Louis François Marie, Nonénou

SAVEAN Marie Antoinette, Veuve JOUAN, Kergroas

SIMON Julien, Coat Kermaal

STEPHAN Albert Pierre Marie, 55, route de Kérien

TANGUY Marcel Jean Marie, Foyer Logements



MODIFICATION DES LISTES ELECTORALES EN 1998

Il a été procédé à 59 nouvelles inscriptions sur les listes électorales de la commune, ainsi qu'à 43 radiations.



PRATIQUE

VOIRIE : programme 1999

Les travaux prévus pour 1999 concerneront les routes et chemins suivants :

- Kerbars	510 m
- Kerlosquer	560 m
- de la Ville Blanche au Golledic	1100 m
- de Kerdauidou à Guerguiniou	1400 m
- de Keranroué au Vern	250 m
- de la chapelle de Pempinod	160 m
- de Tournemine à Rubertel	800 m
- des Forges	750 m

Au total, ce sont donc plus de 5,5 km de voirie qui seront refaits (soit une surface de près de 24 000 m²)

CONSTRUCTIONS NEUVES

Projets 1999

Seul un lot reste encore disponible sur l'ensemble des programmes mis en œuvre ces dernières années.

Le conseil a donc prévu de réaliser un nouveau programme en 99, et de proposer dans un premier temps 14 lots viabilisés

PERMIS DE CONSTRUIRE

En 1998, 47 demandes de permis ont été déposées, dont 22 concernaient des maisons individuelles neuves ou de grosses réparations).

Il y a eu par ailleurs 20 déclarations de travaux.

SALLES MUNICIPALES

Tarifs 1999

Les tarifs ont été fixés comme suit :

Salle des FORGES		
Activités	<i>Organisation locale</i>	<i>Organisation extérieure</i>
Bal, Fest-Noz, Fest-Deiz	1450	2200
1 repas, avec cuisine	1920	2400
2 repas, avec cuisine	2390	3000
1 week-end, avec cuisine	2990	3350
Gde salle, sans cuisine (pour buffet)	1450	1560
Gde salle, sans cuisine (assemblée - congrès)	1200	1450
Petite salle (réunion)	gratuit	370
Petite salle, sans cuisine (pour buffet)	480	720
Arbre de Noël (grande salle)	gratuit	720
Séances culturelles, grande salle, entrées payantes	720	1200
Gde salle pour loto	1450	1560
Concert	3700	
Réveillon dansant	3000	
Fest-Noz de fin d'année	2200	

	<i>Sans électricité</i>	<i>Avec électricité</i>
Marchands ambulants	120	170

Salle de SAINT-HOUARNEAU

Activités

Tarif unique	480
--------------	-----

PRATIQUE

PERMANENCES au Centre Administratif

A.D.A.S.E.A. : 1^{er} jeudi du mois
9 h 00 - 12 h 00

Sécurité Sociale : tous les lundis
11 h 00 - 12 h 30

Mission Locale : 2^{ème} mardi du mois
9 h 30 - 12 h 00

ICAR : 3^{ème} mardi du mois
9 h 00 - 12 h 00

Assistantes sociales

Régime général : M^{me} Pitton et
M^{me} Le Rolland
tous les mardis
9 h 00 - 12 h 00

M.S.A. : M^{me} Gosset et
M^{me} Berthéléme
4^{ème} jeudi du mois
10 h 00 - 12 h 00

Sécurité Sociale : Mme Le Nagard
sur rendez-vous

R.M.I. : Mme Le Breton et
Mme Menguy
sur rendez-vous

Atelier Petite Enfance

5 janvier	19 janvier	6 juillet	20 juillet
2 février	-	-	-
2 mars	16 mars	7 sept.	21 sept.
6 avril	27 avril	5 octobre	19 octobre
11 mai	25 mai	9 nov.	23 nov.
8 juin	22 juin	14 déc.	-

Rens : Courte Echelle ☎ 02 96 43 69 45

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque, en 1998, a enregistré près de 500 adhésions. Elle propose plus de 3 300 ouvrages, dont un peu plus de 1 000 acquis par la commune, qui finance également les abonnements à diverses revues comme " Je bouquine ", " Science et Vie Junior " ou " Okapi pour les plus jeunes, " Ar Men ", " Géo " et quelques autres pour les adultes.

Elle accueille également les classes qui le souhaitent, et propose des expositions, telle celle sur les " Bistrots d'antan " qui a vu passer en octobre dernier quelques 500 visiteurs en deux jours.



LES HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi	de 9 h. 30	à 11 h. 30
Mercredi	de 16 h. 00	à 18 h. 00
Vendredi	de 17 h. 00	à 19 h. 00
Samedi	de 10 h. 30	à 12 h. 30

COMITE CANTONAL D'ENTRAIDE

Il gère différents services : soins et aide ménagère à domicile, service mandataire, téléalarme, transport par taxi et, depuis quelques mois, le portage des repas à domicile.

COMITE CANTONAL D'ENTRAIDE Centre Administratif de Bourbriac

☎ : 02 96 43 49 28

PRATIQUE

Un bilan bucco-dentaire gratuit pour les jeunes

Les caisses d'assurance maladie (CPAM, MSA, CMR), associées aux deux principaux syndicats dentaires (la CNSD et l'UJDC), proposent à tous les jeunes de 15 ans d'effectuer un bilan bucco-dentaire entièrement gratuit. Ceux-ci pourront en bénéficier jusqu'à leur 18ème anniversaire.

Un examen de prévention gratuit

Le bilan bucco-dentaire est gratuit et doit être effectué par un chirurgien dentiste conventionné. Celui-ci effectue un bilan de santé bucco-dentaire complet, permettant d'identifier les soins éventuellement nécessaires à entreprendre. Il prodiguera également des conseils d'hygiène indispensables. Il n'est pas prévu de dispenser des soins lors de cette visite, sauf en cas d'urgence.

En cas de soins, un remboursement à 100 %

Les soins nécessaires, identifiés lors de l'examen, qu'ils soient conservateurs (détartrage, plombage, ...) ou chirurgicaux (extractions, ...), seront intégralement remboursés à 100 % s'ils sont effectués dans les 6 mois suivant l'examen de prévention. Passé ce délai, l'assurance maladie les remboursera au taux habituel. Ni les soins orthodontiques (destinés à corriger l'implantation des dents), ni les prothèses ne sont pris en charge

dans le cadre de cette campagne de prévention.

Plutôt prévenir que perdre le sourire

L'avenir de ses dents et de ses gencives, il faut y penser sans attendre. Garder le sourire, c'est une question de bonne hygiène dentaire et de prévention.

"Quinze ans, un anniversaire et quelques rendez-vous"

- **Un mois avant la date d'anniversaire**, la caisse d'assurance maladie envoie un courrier d'information et de prise en charge.
- **Dans les trois mois suivant la date d'anniversaire**, le bilan bucco-dentaire peut être réalisé.
- **Durant 6 mois après la date du bilan**, les soins sont remboursés à 100 %.
- **Chaque année**, le jeune peut refaire un bilan gratuit et, si nécessaire, bénéficier des soins remboursés à 100 % aux anniversaires suivants, et ce **jusqu'en 2001**.

-
- *CPAM des Côtes-d'Armor (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)*
 - *MSA des Côtes-d'Armor (Mutualité Sociale Agricole)*
 - *CMR de Bretagne (Caisse Régionale des Artisans et Commerçants)*
 - *UJDC (Union Dentaire)*
 - *CNSD (Confédération Nationale des Syndicats Dentaires)*
-

ICAR, association intermédiaire

Vous êtes à la recherche d'un emploi ou vous avez besoin de main d'œuvre ?

Cette information vous intéresse.

Vous êtes demandeur d'emploi de longue durée, ou vous êtes demandeur d'emploi et avez plus de 50 ans, ou vous avez moins de 25 ans et éprouvez des difficultés à vous procurer un travail, ou vous êtes bénéficiaire du RMI, ou vous êtes reconnu travailleur handicapé par la COTOREP ... ?

ICAR peut vous aider.

Vous êtes affilié à la Mutualité Sociale Agricole et avez besoin de main d'œuvre pour des tâches ponctuelles en travaux agricoles divers, entretien de bâtiments, manutention, jardinage et petits travaux ?

ICAR peut vous aider.

ICAR, association intermédiaire, créée à l'initiative de la MSA des Côtes-d'Armor, met en effet du personnel à votre disposition, en assurant toutes les démarches ad-

ministratives (déclarations à la MSA, paie, charges sociales, etc.), contre facturation à la personne utilisatrice des services rendus.

Pour tous contacts et renseignements : ICAR

12, rue de Paimpont
22025 **SAINT BRIEUC CEDEX 1**
Téléphone : 02 96 78 88 25

Bureaux ouverts en permanence
du lundi au vendredi, de 8 à 17 heures
ou aux

centres de proximité de la MSA, à Guingamp :

Centre Socio-administratif
place du Champ-au-Roy
Téléphone 02 96 44 08 80

à Rostrenen

16, place Pors Moëlou
Téléphone 02 96 29 20 39

Permanence à BOURBRIAC :

Le 3^{ème} mardi de chaque mois, de 9 h à 12 h, au Centre Administratif

COMITE TIERS - MONDE

Plus de 16 tonnes de vieux papiers ont été collectés en 1998 (journaux, revues, publicités, catalogues, etc. ...), le transport étant pris en charge par la municipalité vers l'usine de recyclage.

Le produit de ces collectes, soit 4 805 francs, est réparti entre différentes associations :

- à **Madagascar** pour la construction d'un dispensaire
- **au Pérou** pour l'aide aux enfants des bidonvilles
- et enfin **au "Téléthon"**.

La prochaine collecte aura lieu le samedi 27 mars 1999. Pensez dès à présent à stocker vos papiers.

Contact : Emile RABE

Les déchets recyclables

sont le verre, les bouteilles en plastique, le papier, le carton, la ferraille, les pneus, les batteries, les vêtements usagés, l'huile (de vidange et de friture) ..., ainsi que les déchets verts provenant de la tonte des pelouses ou de la taille des haies.

Que deviennent les matières recyclées ?

Papiers et cartons permettent de produire du papier recyclé, les métaux et le verre sont directement recyclés (par exemple sous forme de boîtes de conserve ou de bouteilles neuves), les plastiques sont recyclés sous des formes diverses (tubes, gaines, fibres textiles, objets divers, etc. ...).

Ce qui n'est pas recyclable est incinéré, et produit de la chaleur, de la vapeur et de l'électricité, donc de l'énergie qui peut être réutilisée (c'est ce qu'on appelle la valorisation énergétique).

Exemple d'une implantation de déchetterie : Pommerit-le-Vicomte



Quelques chiffres :

Les Français produisent en **moyenne 424 kg de déchets ménagers par habitant** (le double de ce qui était produit il y a 40 ans !).

- 40 % de l'acier utilisé en France vient d'acier recyclé
- la moitié du papier et du carton consommés provient du recyclage
- une bouteille sur deux est faite à partir du verre recyclé

Le recyclage permet des économies d'énergie importantes, il préserve les réserves de pétrole, la forêt, l'eau ...

PESTICIDES : TOUT LE MONDE DOIT FAIRE DES EFFORTS

En Bretagne, les jardiniers amateurs sont responsables d'environ un quart de la pollution des rivières par les pesticides.

Dans le Trieux et dans bon nombre de ses affluents (Froust, Sullé, Pasquiou, Ru du Moulin d'Etuel), il n'est pas rare de voir les concentrations de certaines molécules phytosanitaires dépasser le seuil de 0,1 microgramme par litre. 50 % de cette pollution (principalement l'**atrazine**) est d'origine agricole, et les usagers non agricoles se partagent donc la responsabilité de l'autre moitié de la pollution.

A noter que le **diuron**, molécule toxique très dangereuse pour la santé humaine et l'environnement présente dans de nombreux désherbants totaux antigerminatifs vendus aux particuliers, est interdit d'utilisation pendant 9 mois de l'année, du 1er avril au 31 décembre.

Il est demandé à tous de raisonner les pratiques de désherbage chimique. Pour les jardiniers amateurs, un guide édité par Bretagne Eau Pure est consultable en mairie. Vous pouvez également contacter **Bertrand PINEL** au **S. I. A. T.** (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Trieux) au **02 96 43 89 45**

LE PROJET DE DECHETTERIE COMMUNAUTAIRE

Depuis fin 96, la Communauté de Communes du Pays de BOURBRIAC a engagé des démarches en vue de la création d'une déchetterie communautaire.

Deux ans après ; où en sommes - nous ?

Diverses possibilités d'implantation de la déchetterie ont été examinées. Le choix de Tournemine, un moment envisagé, a dû être abandonné en raison de la nature du sous-sol.

Le site de Pont-Preuig, route de Kérien, a finalement été retenu. Il se situe avant l'aire de repos, à gauche en venant de Bourbriac, au niveau de Pen-Quelen.

TRIER ET REVALORISER

Qu'est-ce qu'une déchetterie ?

C'est un lieu clôturé, avec un gardien qui surveille, informe, et aide les personnes (particuliers et petits artisans) qui viennent y apporter des déchets.

Ces déchets sont obligatoirement triés et déposés séparément dans des bennes métalliques étanches dont le contenu est régulièrement repris par des organismes capables de les recycler. D'où la nécessité d'implanter quelques 70 m de quais à des niveaux différents pour le service.

Quels sont les objectifs du tri sélectif ?

Le premier objectif d'une déchetterie consiste donc tout d'abord à trier les déchets afin de les revaloriser ensuite.

Le deuxième objectif consiste à permettre aux usagers de se débarrasser de leurs

encombrants (matelas, sommier ...) qu'on ne peut pas mettre à la poubelle, ainsi que des déchets inertes (gravats).

Le troisième objectif vise à éviter les pollutions en récupérant divers produits toxiques (restes de peinture, de produits phytosanitaires ...).

Au total, il s'agit de réduire les déchets mis à l'incinération (et dont le coût de traitement est élevé), de revaloriser tout ce qui peut l'être, d'apporter des solutions pour les gravats et déchets verts (pour lesquels nous n'avons pas de réponse correcte pour l'instant). Cette action globale doit aussi réduire les pollutions résultant de dépôts sauvages, et donc améliorer notre environnement à tous.

Cette déchetterie s'inscrit bien évidemment dans le cadre d'un schéma départemental et, à ce titre, elle bénéficiera d'importantes subventions.

Une précision importante : en aucun cas, une déchetterie ne peut recevoir les ordures ménagères (qui seront toujours collectées comme actuellement), et ce type d'installation n'entraîne aucune pollution.

1999, année du 33^{ème} recensement

Depuis 1801, les Français sont recensés régulièrement. Dans quelques semaines, le 33^{ème} recensement de la population va commencer.

La visite d'un agent recenseur

Le 8 mars, ou dans les jours suivants, chacun d'entre vous va recevoir la visite d'un agent recenseur placé sous la responsabilité de la mairie. Son rôle consiste d'abord à vous remettre les imprimés, puis à reprendre les questionnaires que vous aurez remplis.

Il vous est demandé de lui réserver le meilleur accueil et de respecter le rendez-vous qu'il vous donnera pour sa seconde visite. Sa charge de travail est importante : plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de logements à recenser. Aussi vous est-il demandé de l'aider dans sa tâche. De même, il pourra vous conseiller si vous avez des difficultés pour répondre à certaines questions. Il est tenu au secret professionnel, vous pouvez lui faire toute confiance.

Pour connaître le nombre d'habitants Pour suivre l'évolution de la population et de ses conditions de logement

Bourbriac comptait 2 373 habitants lors du dernier recensement, en 1990. Combien sommes-nous en 1999 ? Quelles sont les principales caractéristiques de notre population ? Comment ont évolué nos conditions de logement ? Quels sont nos besoins pour le futur ?

Le recensement, organisé par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (**INSEE**) va permettre, grâce à chacun d'entre nous, de répondre à ces questions essentielles pour programmer les infrastructures et les équipements collectifs, sociaux, culturels, etc., dont nous aurons besoin dans les prochaines années.

Innovations 1999 pour les étudiants

Les étudiants seront désormais classés en double compte. **C'est-à-dire qu'ils seront comptabilisés dans la commune de résidence universitaire, mais aussi au domicile familial ou autre, à condition que cette 2^{ème} adresse soit notée dans le bulletin qu'ils auront complété.**

L'INSEE se charge ensuite de classer ce bulletin dans le dossier les concernant sur Bourbriac.

**Etudiants, n'oubliez pas de noter votre 2^{ème} adresse
à BOURBRIAC sur le bulletin de recensement.
C'est important pour la commune.**

C'est l'avenir qui sera ainsi préparé à partir de ce recensement : nous comptons sur la participation de chacun.

Les temps forts de la vie communale 1998

Logement :

Tous les lots (sauf 1) des programmes mis en place ces dernières années ont été vendus. Un programme H.L.M. de construction de 5 logements est en cours d'achèvement. Souhaitons le même succès aux 18 lots qui vont être prochainement viabilisés.

Aménagement du bourg :

La rue du Tumulus a été entièrement refaite, en concertation avec les riverains, et avec la volonté de ralentir la vitesse des automobilistes.

Le Centre Administratif :

Inauguré en novembre 1997, il a été primé en 1998 lors du Trophée des Communes des Côtes-d'Armor, organisé en partenariat par l'Association Départementale des Maires de France et le Crédit Agricole : retenue parmi la dizaine de communes lauréates, Bourbriac a reçu un prix de 10 000 F. à cette occasion.



Equipements sportifs :

L'extension de la salle de sport est en voie d'achèvement. Voilà qui permettra à toutes les associations sportives qui ne pouvaient disposer de tous les créneaux qu'elles souhaitaient de poursuivre le développement de leurs activités.

Fleurissement de la commune :

Chacun aura pu constater la qualité du travail accompli par les paysagistes de la commune : Bourbriac a obtenu cette année le 4ème prix des communes fleuries.

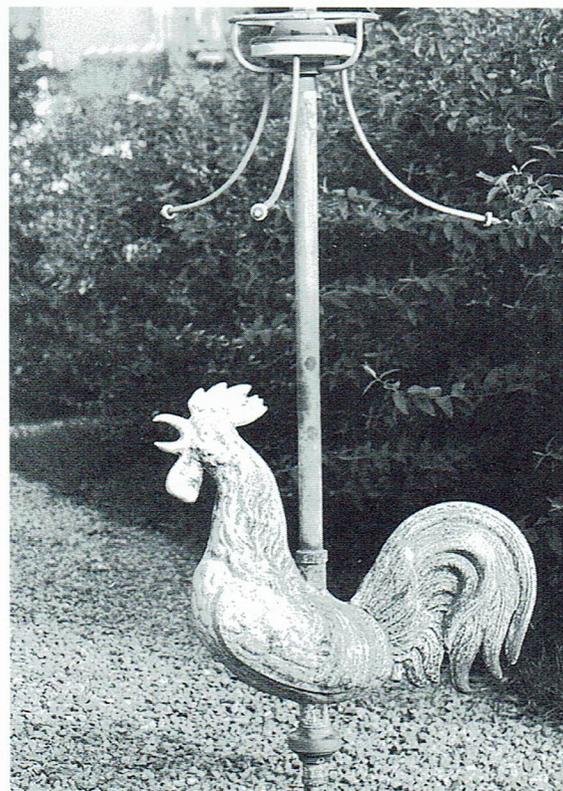
Aménagement d'un columbarium au cimetière :

Un columbarium a été aménagé au cimetière. C'est l'entreprise Briend, marbrerie, de Quintin, qui a fourni le columbarium de 10 places en granit poli, les employés municipaux aménageant quant à eux ce "jardin du souvenir".



Travaux d'entretien du clocher :

De tous les travaux entrepris pour préserver l'église de Bourbriac, le plus spectaculaire aura sans doute été l'intervention sur le clocher de l'édifice, avec la dépose du coq. Mais une autre intervention aura retenu l'attention de beaucoup : il s'agit de la restauration de la verrière orientale. (voir article page 4)



PLANNING 1999 DE LA SALLE DES FORGES

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	
1	V	L	L	J	S Repas	Ma	1
2	S	Ma	Ma	V	D Bal	Me	2
3	D	Me	Me	S	L	J	3
4	L	J	J	D Bal	Ma	V	4
5	Ma	V	V AG + repas	L	Me	S Mariage	5
6	Me	S Repas	S	Ma	J Repas	D Buffet	6
7	J	D Loto	D Bal	Me	V	L	7
8	V Voeux	L	L Cartes	J	S Bagad	Ma	8
9	S	Ma	Ma	V	D Bal	Me Don sang	9
10	D	Me	Me Don sang	S AG + repas	L	J	10
11	L	J	J	D Bal	Ma	V Mariage	11
12	Ma	V	V	L	Me	S Mariage	12
13	Me	S Repas	S Théâtre	Ma	J Fest Noz	D Bal	13
14	J	D Bal	D Théâtre	Me	V	L	14
15	V	L	L	J	S Concert	Ma Repas	15
16	S Repas	Ma Repas	Ma	V	D	Me	16
17	D Bal	Me	Me	S Fest Noz	L	J	17
18	L	J	J	D Bal	Ma	V	18
19	Ma	V	V Repas	L	Me	S Mariage	19
20	Me	S Fest Noz	S Théâtre	Ma	J	D Bal	20
21	J	D Bal	D Théâtre	Me	V Mariage	L	21
22	V	L	L	J	S Mariage	Ma	22
23	S	Ma	Ma	V	D Bal	Me	23
24	D Bal	Me	Me	S	L Bal	J	24
25	L	J	J	D	Ma	V	25
26	Ma AG + repas	V	V	L	Me	S Mariage	26
27	Me	S Repas	S Repas	Ma	J	D	27
28	J	D Loto	D	Me	V AG + repas	L Fest Noz	28
29	V		L	J	S Mariage	Ma	29
30	S		Ma	V	D Bal	Me	30
31	D Bal		Me		L		31

	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCTOBRE	NOV.	DÉC.	
1	J	D	Me	V	L	Me	1
2	V	L	J	S Mariage	Ma	J	2
3	S Mariage	Ma	V	D Mariage	Me	V	3
4	D Mariage	Me	S Mariage	L	J	S Téléthon	4
5	L	J	D	Ma	V	D Bal	5
6	Ma	V	L	Me	S Fest Noz	L	6
7	Me	S Mariage	Ma	J	D Bal	Ma	7
8	J	D Mariage	Me Don sang	V	L	Me Don sang	8
9	V Mariage	L	J	S	Ma	J	9
10	S Mariage	Ma	V	D	Me	V	10
11	D	Me	S Mariage	L	J Repas	S	11
12	L	J	D	Ma	V	D Bal	12
13	Ma	V	L	Me	S	L	13
14	Me Bal	S Mariage	Ma	J	D Loto	Ma	14
15	J	D Mariage	Me	V	L	Me	15
16	V Mariage	L	J	S	Ma	J	16
17	S Mariage	Ma	V	D Bal	Me	V Arbre Noël	17
18	D Mariage	Me	S Fest Noz	L	J	S	18
19	L	J	D Bal	Ma	V	D	19
20	Ma	V Mariage	L	Me	S	L	20
21	Me	S Mariage	Ma	J	D Bal	Ma	21
22	J	D	Me	V	L	Me	22
23	V	L	J	S	Ma	J	23
24	S Mariage	Ma	V	D Bal	Me	V	24
25	D	Me	S Mariage	L	J	S	25
26	L	J	D	Ma	V	D Bal	26
27	Ma	V Mariage	L	Me	S Concert	L	27
28	Me	S Mariage	Ma	J	D Bal	Ma	28
29	J	D Mariage	Me	V	L	Me	29
30	V	L	J	S Fest Noz	Ma Repas	J	30
31	S Mariage	Ma		D		V Fest Noz	31

Directeur de la publication : Yannick BOTREL, maire - Responsable de la parution : Christian MERIAUX
Mairie 22390 BOURBRIAC

Dépôt légal 1^{er} semestre 1999 - Tirage Imprimerie Anger, Guingamp